

(N° 114.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 20 AOUT 1895.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1896.

(Voir les nos 123, III, et 196, session de 1894-1895, de la Chambre des Représentants; 104, même session, du Sénat.)

Présents : MM. le Baron BETHUNE, Président ; FINET, PONCELET, DE LHONEUX, LECLEF, HERRY et CAPPELLE, Rapporteur

MESSIEURS,

Le Projet, en tout conforme à celui de 1895, comporte, pour l'exercice 1896, une somme de 4,830,760 francs.

La Commission, à l'unanimité de ses membres présents, a l'honneur d'en proposer l'adoption au Sénat.

Le Rapporteur,
A. CAPPELLE.

Le Président,
Baron P. BETHUNE.